**Introduction de Natacha Zuinen - session d'information concernant la consultation des parties prenantes pour l'élaboration du deuxième Plan d'Action National « Entreprises et Droits humains »**

Au nom du Service public de Wallonie, je tiens ce matin à vous faire part de notre engagement dans ce processus d’élaboration du 2ème Plan d’actions national « Entreprises et Droits humains », et plus globalement à promouvoir la responsabilité sociétale de toutes les organisations. Nous sommes en effet face à un défi collectif immense auquel chaque organisation, chaque entreprise doit contribuer activement, en travaillant sur sa propre responsabilité

Les Nations Unies nous offrent à cette fin un cadre commun avec le Programme de développement durable et ses 17 Objectifs à atteindre d’ici 2030.

Par ailleurs, et plus spécifiquement, les Nations Unies ont défini dès 2011 des principes directeurs spécifiques aux droits humains. Ceux-ci s’appliquent à tous les Etats et à toutes les entreprises, indépendamment de leur taille, secteur ou structure.

Le 17ème principe directeur insiste sur le devoir de vigilance en matière de droits de l’homme. Il s’agit d’un processus continu pour identifier et remédier aux incidences négatives d’une entreprise au travers de toute sa chaîne de valeur. Bref, la sphère d’influence de l’entreprise est envisagée de façon large et en prenant compte de l’ensemble de ses parties prenantes.

Cette responsabilité sociétale appliquée jusqu’à présent de manière volontaire se transforme progressivement en contraintes légales. A titre d’exemple, citons la directive européenne de 2014 obligeant de grandes entreprises à publier des « informations non financières » ou celle en cours concernant spécifiquement le devoir de vigilance obligatoire en matière de droits humains.

Bref, le sujet est brûlant et mérite une implication à tous les échelons.

Pour ce qui est de la Wallonie, sachez que les 6 cabinets ministériels wallons concernés se sont déjà réunis sur le sujet et vont suivre de près l’élaboration du 2ème Plan d’action national Entreprises et droits humains, sur base notamment de vos contributions. Le Ministre-président et la ministre en charge du développement durable sont particulièrement concernés par ce sujet.

Pour mobiliser les acteurs wallons, nous avons donc convenu avec ces ministres d’organiser un webinaire le 9 février prochain, complémentairement à cette séance de lancement. Il s’agira d’une sensibilisation supplémentaire sur les droits humains et le devoir de vigilance, de façon à encourager un maximum de parties prenantes à participer à la consultation nationale.

Je vous remercie pour votre attention, et remercie l’IFDD et le SPW affaires étrangères pour cet évènement de lancement et tout le travail effectué pour lancer cette consultation sur ce sujet important.